



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 150 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le quartier Chameran, situé dans l'arrondissement de Saint-Laurent (Montréal), a une superficie de 1 km² et une population d'environ 15 000 habitants. En 2024, 2115 enfants âgés entre 5 à 11 ans vivent dans le quartier;

CONSIDÉRANT QUE 70% de la population du quartier est issue de l'immigration et que plus de 30% sont de nouveaux arrivants;

CONSIDÉRANT QUE la seule école du quartier, l'école Henri-Beaulieu, n'accueille que 535 élèves;

CONSIDÉRANT QUE les autres enfants qui habitent dans le secteur géographique de Chameran doivent se rendre en autobus ou en auto dans différentes écoles plus éloignées;

CONSIDÉRANT QUE la distance supplémentaire et les difficultés de mobilité empêchent les parents les plus précaires de participer aux réunions, aux activités et à la vie de l'établissement. Cela crée un fossé avec les familles;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié des enfants de Chameran sont vulnérables dans au moins un domaine de maturité scolaire et que les enfants qui fréquentent des écoles plus éloignées ne peuvent pas participer à l'aide aux devoirs;

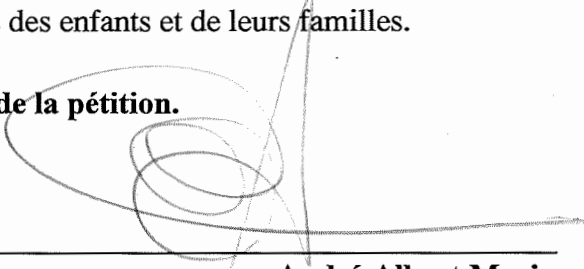
CONSIDÉRANT QUE toutes les écoles primaires desservant la clientèle du quartier Chameran sont des écoles en milieu défavorisé (cote 9 ou 10 sur 10) du MEES.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de :

- reconnaître l'urgence de la situation et l'importance d'un accès équitable à l'éducation;
- financer et soutenir la construction d'une nouvelle école primaire dans l'espace Jules Poitras afin de répondre aux besoins croissants des enfants et de leurs familles.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



**André Albert Morin
Député de l'Acadie**

19 mars 2025

Date de signature de l'extrait